

Marseille,
le 07 avril 2024

Destinataire(s) :

- Présidents de clubs
- Entraîneurs de clubs

Objet : Qualification sur les courses à faible densité des Championnats de France Élite

Mesdames et messieurs les présidents de clubs,
Mesdames et messieurs les entraîneurs de clubs,
Chers amis,

Veuillez trouver ci-après la liste des nageurs sélectionnés sur les courses à faible densité en date du 07 avril (suite au Meeting National de Rennes).

Lien vers le ranking :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1349h9Q-9fDnrTQGZYa1XIB8BLrBPz51O7KH14_b2oiA/edit?usp=sharing

Comme précisé dans le règlement des compétitions nationales :

- Si un.e nageur.euse décline sa qualification, le/la nageur.euse suivant.e sera sélectionné.e, et ainsi de suite, jusqu'à atteindre au maximum 2 séries dans la limite de temps de 18'00 pour les Femmes, et 17'00 Pour les Hommes
- Pour les masters licenciés FFESSM : Pour les épreuves à faible densité, il ne sera possible de s'engager sur ces épreuves que si le quota de 16 places disponibles n'est pas atteint. Dans ce cas, des places seront ouvertes aux masters jusqu'à atteindre le quota. Les temps limites seront appliqués.

Afin de procéder à la publication des listes définitives, nous vous proposons le fonctionnement suivant :

- Via le lien fourni précédemment, vous pouvez suivre "en direct" la sélection de vos nageurs (case "SÉLECTIONNÉ.E" cochée)
- Dès lors qu'un nageur décline sa participation, le nageur suivant sera sélectionné, et ainsi de suite
- Si des quotas restent disponibles, la sélection sera ouverte aux catégories masters
- Hors publication initiale des listes, dès lors que l'un de vos nageurs est sélectionné suite à une annonce de non-participation, vous en serez informé par mail par le secrétariat de la commission nationale

Pour décliner la participation d'un nageur, merci d'envoyer un mail au secrétariat de la commission nationale (secretaire@nap-ffessm.fr) **avant le 22 avril dernier délai**. Passé ce délai, les listes définitives seront publiées.

Je vous invite, si cela vous est possible, de nous informer dès à présent d'une non-participation de l'un de vos nageurs, même s'il ne fait actuellement pas partie des 16, ou est un nageur master.

Je vous remercie par avance de votre collaboration,

David CARTRON

Président de la Commission Nationale NAP - FFESSM

